

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 04: Débit de poissons

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Règles de conduite pour l'établissement d'offres de prestations et honoraires

Les règles de comportement promulguées par la sia à l'intention de ses membres sont univoques et clairement formulées. Elles ont pour but de permettre aux nouveaux règlements de s'imposer et s'appliquent immédiatement.

1. Les membres de la sia et les autres professionnels qui appliquent les normes et règlements actuels de la Société (instruments élaborés par la sia) et qui s'y réfèrent en cas de désaccord, s'en tiennent également aux règles actuelles pour établir leurs offres d'honoraires.
2. Les utilisateurs des instruments développés par la sia estiment leur temps de travail de manière à ce que les prestations offertes puissent être fournies conformément à la qualité définie. Cette estimation est effectuée en toute connaissance et conscience. Dans chaque offre d'honoraires (qu'elle soit établie selon SIA 102, 103, 104, 108, 110, 111, 112, sur la base du temps effectif ou sur celle des coûts de l'ouvrage) le temps estimé est présenté, respectivement justifié, de façon détaillée et séparément. Cela est d'une importance toute particulière pour les calculs d'honoraires basés sur le coût de l'ouvrage lorsque la valeur du facteur de groupe i s'écarte de 1.
3. Le calcul du taux horaire se base sur une imputation des heures de travail précisément attribuables à un projet (et non sur le temps de présence), ainsi que sur des contrats d'engagement de collaborateurs conformes aux conditions cadres et conventions collectives de travail en vigueur dans la branche.

Votre avis nous intéresse

La direction s'intéresse de près aux expériences que les membres de la sia s'apprêtent à faire avec les nouveaux modes de calcul des honoraires. C'est pourquoi un petit questionnaire informatisé sera envoyé aux membres bureaux par courriel en février. En y répondant, vous faciliterez l'évaluation de la situation par les responsables de la direction et contribuerez à définir le suivi à mettre en place dans ce domaine.

Séminaire pour spécialistes et cadres

Construction et aménagement du territoire

2ème édition

Nouvelles approches de la régulation des droits à bâtir - 22 et 23 avril 2004

sous la Direction des Prof. Peter Knoepfel et Pierre-Louis Manfrini en collaboration avec la SIA et le seco

L'Etat cantonal ne doit-il pas cesser d'entretenir l'illusion selon laquelle il est capable à lui seul et de manière bureaucratique de régler et de contrôler l'ensemble des éléments relatifs à l'acte de construire ?

Objectifs

- Analyser le rôle de l'Etat et d'autres acteurs clés en matière d'aménagement du territoire et de droit de la construction
- Présenter et discuter des solutions alternatives au régime actuel de l'autorisation de construire
- Questionner l'attribution de la responsabilité pour la sécurité de grands projets urbanistiques

Délai d'inscription: 3 avril 2004

Brochures d'information sur demande au 021 694 06 00 ou sur www.idheap.ch



Institut de hautes études en administration publique

Fondation autonome, associée à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Route de la Maladière 21 CH-1022 – Chavannes-près-Renens
T: +41(0)21 694 06 00 – F: +41(0)21 694 06 09
idheap@idheap.unil.ch – www.idheap.ch

L'Université pour le service public

Fissures – Affaissements?

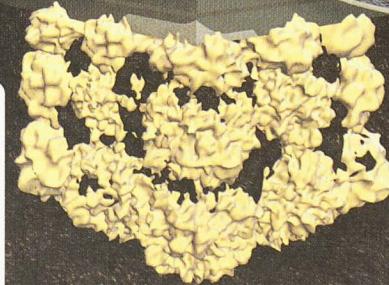
Vous avez Problèmes de Fondations?!
Nous avons les solutions.

Votre profit:

- simple et rapide
- résultats immédiats
- propre / pratique
- efficace / économique

Brevet Européen

- Consolidations sous fondations
- Relevage des affaissements
- Consolidations préventives



URETEK®
EXPANSIONS-SYSTEME
ZUR KONSOLIDIERUNG DES UNTERGRUNDES

URETEK (Schweiz) AG
6052 Hergiswil
Tél. 041 676 00 80
www.uretek.ch

CONCOURS

Organisateur et renseignements

Sujet

Cl : concours d'idées – CP : concours de projet
 PO : procédure ouverte – PQ : préqualification
 OH : offre d'honoraires
 MEP : mandat d'études parallèles

Conditions d'admission (Composition du jury - professionnels)

Date rédaction (Date limite d'inscription)

TRACÉS
N°
Page

International High-Rise Award
 p/a Ingo Schrader architekt
 Fax +49 69 154 095 95
 highrise@schraderarchitekt.de
 <www.highrise-frankfurt.de>

Bundesimmobiliengesellschaft
 p/a Architekturbüro Kampits u.
 Gannerith KEG
 Nibelungenasse 76
 A - 8010 Graz
 Fax +43/316/327 589-22
 KFU03@kampits.at
 <www.kampits.at>

École polytechnique fédérale
 de Zurich
 p/a Ernst Basler + Partner AG
 Romano Verdier
 Zollikerstrasse 65
 CH-8702 Zürich
 romano.verdier@ebp.ch
 Fax: +(41) 1 395 12 34

Husbanken, avd. Hammerfest
 Competition Officer Karin
 Mauno Johansen
 Postboks 480
 N - 9615 Hammerfest
 karin.mauno.johansen@hus-
 banken.no
 Fax +47 78 42 74 10
 <www.arkitektur.no>

Ville de Dietikon
 Gisela Brändli
 Biemgartnerstrasse 22
 CH - 8953 Dietikon
 gisela.brändli@dietikon.ch
 <www.dietikon.ch>

Suisse energie
 <www.prixpegasus.ch>
 <www.phase1.de>

**Prix international concernant
les immeubles de plus de
100 m. de hauteur, achevés
depuis moins de 18 mois**

**Centre pour les bio-sciences
moléculaires - ZMB
(CP, PO)**

**Centre d'entraînement avec
halle de gymnastique pouvant
atteindre la grandeur de trois
halles normales, sur le site de
l'ETH Hönggerberg
(CP, PQ)**

**Site Findus et Centre culturel
arctique à Hammerfest en
Norvège
(CP, PO)**

**Agrandissement de l'EMS
Rugggäcker à Dietikon
(CP 2 degrés, PO) - nouveau**

**Grand prix de promotion pour
la mobilité durable**

**Conditions d'admission
(Composition du jury - professionnels)**

**Date rédaction
(Date limite
d'inscription)**

TRACÉS
N°
Page

26 février 2004

26 février 2004

27 février 2004

1er mars 2003

18 mai 2004
(2 mars 2004)

5 mars 2004

8 mars 2004

Architectes du monde entier
 (Dominique Perrault, Nicolas Grimshaw, Jörg
 Schlaich)

Architectes de l'Union européenne et de Suisse
 (Gertraude Kaufmann, Günter Hofmann, Barbara
 Nehring, Thomas Mirk, Bernhard Häfner,
 Birgit Rudaues, Peter Wipfler)

Spécialistes du domaine de l'architecture et de
 l'urbanisme
 (G. Schmitt, J. Hlavka, H. Hoskyn, M. Mörger,
 R. Iropeano)

Architectes européens

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des
 pays signataires de l'accord OMIC/WTO
 (Margit Athammer, Willi Egli, Jakob Steil,
 Max Steiger)

Projets novateurs dans le domaine de la mobilité,
 visant à améliorer l'efficacité énergétique

Architectes européens
 (Marc Angeil, Max Bächer, Donald Bates,
 Francoise-Hélène Jourda, Vittorio Magnago
 Lamantini, Bob van Reeth, Jeroen van

www.vsiu-asesi.ch

**VSIU
ASESI**
 Association Suisse des Entreprises
 de Sols Industriels et de Chapes
 Case Postale 3001 Bern
 Tél. 031 382 23 22 Fax 031 382 26 70

www.fascination-metal.ch

Métal déployé-Tôle perforée-Grilles-Tissus

**Léger, rapide, solide,
Tubes Spirel**
SYTEC
 GEOPRODUCTS
 www.sytec.ch
 SYTEC Bausysteme AG, 3172 Niederwangen BE, tél. 031 980 14 14